



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

CABINET DU PREMIER MINISTRE,
MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES, ET DU BUDGET

**SEMINAIRE SUR
L'EMPLOI ET LA LUTTE CONTRE LA
VIE CHERE**

**DISCOURS DE CLOTURE
DE M. DANIEL KABLAN DUNCAN,
PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE
L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DU BUDGET**

*Présidence de la République,
Salle des Pas perdus
Vendredi 25 avril 2014*

- *Messieurs les Ministres d'Etat ;*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres,*
- *Mesdames et Messieurs les représentants des Médias,*

Je voudrais, à l'issue de cet important séminaire Gouvernemental, et au nom du Gouvernement, renouveler nos vifs remerciements à **Monsieur le Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA** qui a bien voulu autoriser le Gouvernement à se réunir en vue de rechercher les solutions idoines aux problématiques de l'emploi et de la lutte contre la vie chère.

Bien qu'étant absent du pays, Monsieur le Président de la République, qui fait de l'amélioration des conditions de vie des populations une priorité de son action, a suivi avec grande attention le déroulement des travaux dont il a été constamment tenu informé par nos soins.

Je lui ai, en effet, notamment rendu compte de la disponibilité des membres du Gouvernement ainsi que de la participation active des uns et des autres, tout comme de l'intensité des travaux et des résultats auxquels nous sommes parvenus.

En retour, il m'a chargé de vous féliciter pour la qualité de votre participation.

• ***Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,***

Nous avons à mener la réflexion en vue de permettre au Gouvernement d'adopter des stratégies opérationnelles qui lui donnent les moyens de mener avec efficacité la lutte contre le chômage et la cherté de la vie, deux problématiques au cœur du programme de développement que nous mettons en œuvre sous la haute égide de Monsieur le Président de la République.

Je retiens que le séminaire qui s'achève actuellement s'est déroulé **dans une ambiance studieuse, marquée notamment par des débats francs et des propositions très constructives** qui ont permis de prendre toute la mesure des problématiques au centre des échanges.

Les interventions introductives de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle et de Monsieur le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME ont mis **en lumière les actions déjà initiées, les résultats produits,**

mais également le chemin qui reste à parcourir afin de combler les attentes de nos populations en matière d'emploi et d'amélioration des conditions de vie .

Je me félicite donc du bon déroulement des travaux, de cette journée bien chargée, nourrie par les échanges francs et sans faux fuyant. Au terme de ces travaux le Gouvernement vient d'adopter **un plan stratégique de lutte contre la vie chère bâti autour de huit (8) priorités** à savoir :

- 1) l'alimentation,
- 2) le transport,
- 3) l'énergie,
- 4) le logement,
- 5) la santé,
- 6) l'éducation,
- 7) la télécommunication,
- 8) le cadre institutionnel et réglementaire.

Ce plan propose diverses mesures qui témoignent du caractère transversal de la question de la lutte contre la vie chère. Je note que cette dimension a été largement prise en compte dans nos travaux et reflétée dans nos recommandations. Celles-ci traitent des aspects législatifs et réglementaires,

institutionnel, fiscaux, logistiques qui affectent le niveau des prix.

Ces mesures visent à assurer la compétitivité des produits de grande consommation à travers la rationalisation des circuits de collecte et de commercialisation. Il s'agit également de la garantie du libre jeu de la concurrence, de la rationalisation des taxes et autres prélèvements qui grèvent les prix, l'amélioration de l'offre des biens et services. A ce stade, Il convient de faire le constat de la baisse du coût de bon nombre de produits.

En outre, **la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS)**, prenant en compte la mise en place d'un filet social productif et la Couverture Maladie Universelle, devrait compléter ces mesures pour le mieux-être de nos concitoyens.

L'action vigoureuse entreprise par le Gouvernement dans le domaine du logement, avec le lancement d'un ambitieux programme de 60 000 logements sociaux et économiques sur l'ensemble du territoire national, porté à 150 000 logements au regard de l'engouement suscité, répond à

l'aspiration de nos concitoyens de disposer d'un toit décent à des coûts raisonnables.

De même, en matière d'emploi, le présent séminaire a permis, de passer en revue la stratégie de relance de l'emploi adopté le 26 novembre 2013 afin de l'adapter à l'évolution de la situation et le rendre encore plus opérationnel.

Cette stratégie, dont l'objectif est notamment de mettre en œuvre le projet du Président de la République de créer un million d'emplois en cinq ans, vise **à la fois les chômeurs et les travailleurs à revenu inférieur au SMIG. Elle vise, par ailleurs, l'emploi public et le secteur privé, avec une place particulière pour l'auto emploi.**

Elle est bâtie autour **de trois grands axes**, à savoir :

- 1) la mise en œuvre de programmes ciblés en faveur des jeunes et des femmes,
- 2) l'optimisation du potentiel de création d'emplois au niveau des grands projets sectoriels,
- 3) et la mise en œuvre de mesures de relance.

Elle devra notamment accélérer la mise en œuvre des programmes ciblés en vue de créer au moins un millions d'emplois promis par SEM le Président de la République.

Pour l'heure, il convient de relever que pour la période de mai 2011 à mars 2014, le secteur moderne a enregistré 222 209 nouveaux emplois, avec une projection de 285 557 emplois au 31 décembre 2014.

Ce projet fera d'ailleurs l'objet de mobilisation de ressources complémentaires notamment dans le cadre d'une phase 2 du Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (Banque Mondiale, France C2D, BAD et autres Partenaires Techniques et Financiers).

En outre, dans le cadre du projet de Démobilisation, Désarmement et Réintégration (DDR) il est prévu la réintégration de **74 068** ex-combattants d'ici la fin 2014, dont 27 116 déjà réintégrés sur un objectif de 30 000 au 31 décembre 2013.

Au niveau des grands projets sectoriels portés par les ministères techniques, je note que les projets identifiés sont passés de 107 projets et

programmes à 169 projets ; ce qui permettra d'impulser la croissance économique offrant un plus grand potentiel d'emplois.

Je ne saurais omettre l'important potentiel d'emplois stables que présente la modernisation de l'agriculture à travers le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2012-2016) : création de 2 400 000 emplois sur toute la période.

Notre devoir est de faire en sorte que tout ce potentiel important d'emplois soit optimisé en vue d'atteindre l'objectif fixé par S.E.M le Président de la République.

Au niveau des mesures spécifiques de relance de l'emploi, il urge que les textes relatifs au stage de 1^{er} emploi ainsi que les mesures fiscales spéciales pour l'emploi et la dynamique territoriale de création d'emplois soient finalisés dans les meilleurs délais.

Comme on peut le constater, le gouvernement est «à l'initiative et assidument au travail» pour corriger les effets accumulés de plus d'une décennie de crises qui ont exacerbé le niveau de pauvreté. L'augmentation de 25 % du PIB et de 15

% du PIB par habitant entre 2011 et 2013, selon la dernière évaluation du FMI, est un signe tangible des progrès réalisés, même si nous sommes conscients de l'importance de ce qui reste à faire.

Toutes les actions entreprises doivent être soutenues par des sources nouvelles efficaces et pérennes de financement pour porter l'ensemble de ce dispositif. Le Gouvernement s'attèlera donc à rechercher des moyens additionnels pour l'emploi, notamment l'emploi des jeunes et des femmes.

Au regard de ce qui précède, je veux féliciter chacune et chacun des membres du Gouvernement pour son implication, à quelque niveau que ce soit dans la lutte pour l'emploi et contre la vie chère. Il s'agit d'un combat de chaque instant et le Gouvernement s'y engagera avec force et détermination.

Les conclusions de notre séminaire sur ces deux questions importantes seront soumises très prochainement à **SEM le Président de la République**, en Conseil des Ministres pour les décisions à prendre.

Je veux donc vous encourager à toujours redoubler d'effort pour relever les défis qui se présentent à notre pays.

C'est sur ces mots que je déclare clos, au nom de Son Excellence Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, le séminaire gouvernemental relatif à l'emploi et à la lutte contre la vie chère.

Je vous remercie pour votre aimable attention/-.